

**Membres du bureau présents** : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE, MM. BARRIER, COULON, CRISSA, GAINVILLE, MURAT, PILLETTE, RIVIERE.

**Membres du bureau excusés** : MM. DESBOIS, DUAULT, HUTTEAU, LANGUILLE, LEGRAND.

**Pouvoirs :**

M.BROSSE a donné son pouvoir à M.de BOUVILLE.

M.DUAULT a donné son pouvoir à M. BARRIER.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Éric MENARD : technicien de rivière.

Lucie RIANANT : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission PI

Tom DUSSON : stagiaire Master

**Ordre du jour :**

- Délibérations.
- Vie Syndicale.
- Questions diverses

**Délibérations prises**

- ❖ **Acquisition de parcelles ZH du Haut de la Prairie à Yèvre la Ville (ajouter en début de séance).**
- ❖ Attribution du marché de travaux de restauration 2025.
- ❖ Lancement de l'étude pour l'établissement de la DIG 2027-2031.
- ❖ Demande de DIG et dossier loi sur l'eau sur l'entretien de la Laye du Sud par curage.

**Vie Syndicale**

Monsieur de BOUVILLE ouvre la séance afin de notifier le marché de restauration des cours d'eau 2025 suite à la publication de celui-ci au BOAMP en date du 12 juin 2025 en deux lots selon le découpage suivant :

**Lot 1** : Restauration de la Rimarde à l'amont de l'A19 sur la commune de Courcelles le Roi.

**Lot 2** : Restauration de l'Œuf et des zones humides sur l'étang communal de Pithiviers le Vieil T11-2 ;

Sur le **Lot 1**, nous avons reçu cinq offres des entreprises : CHOIGNOT, TERIDEAL, SMDA, RCM et RICHARD.

Sur le **Lot 2**, nous avons reçu quatre offres des entreprises : CHOGONT, TERIDEAL, SMDA et RCM.

Au vu de l'analyse des offres, concernant le **Lot 1**, l'entreprise **RICHARD** est la mieux-disante avec une note technique de 19/20 avec une offre à 79 404, 27 € HT avec une option « évacuation de béton » pour un montant de 22 503 € HT.

Concernant le Lot 2, l'entreprise SMDA est la mieux-disante avec une note technique de 19,7/20 avec une offre à 254 656.21 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président,

Anne-Jacques de BOUVILLE

